

Ferna

Sienna

DS de philosophie.

Dans le film le Goût des autres, réalisé par Agnès Jaoui et Jean Pierre Bacri, une rencontre entre différents personnages, qui proviennent chacun d'un milieu social différent, est mise en scène et met en avant à quel point toutes les relations sont basées sur les préjugés que chacun a des autres. Si tout au long du film, les personnages me crient de ne jugez pas eux, il me font en réalité qui appliquer des préjugés inconsciemment, qui sont le fruit de leur catégorie sociale et qui ne sont donc pas vraiment des jugements personnels. Si le milieu social d'un individu détermine en partie ses jugements, sans que celui-ci n'en ait conscience, peut-il alors juger sans préjugés ? L'Homme a en effet tendance à toujours juger sur la base de préjugés, c'est à dire qu'avant d'émettre un jugement, il y a quelque chose en lui qui juge à l'avance. Le jugement semble ainsi être rarement personnel, il est plutôt l'expression collective d'un "jugement" collectif, partagé par une majorité. C'est donc bien souvent le "on" qui juge plus que le "je". Cela amène à se poser la question de la nature de l'acte du jugement : est-ce un acte libre ou au contraire la manifestation d'une emprise collective ? Dans le cas de la seconde hypothèse, l'acte de juger devient synonyme d'enfermement et d'aliénation et il convient de se demander si l'Homme est en mesure de juger autrement. D'intéresser

à exa-
on avance

com.
mais
une peu
répétitif

sur la capacité de l'Homme à juger sans préjugés revient à analyser si la nature de l'Homme fait qu'il est irrévocablement construit par des préjugés qui prédominent chacun de ses jugements ou s'il y a une capacité en lui, proprement humaine, de se débarrasser de ce qui en lui juge à l'avance et parvient sa faculté de juger. Mais si l'on est amené à discuter de cette possibilité de juger sans avoir recours aux préjugés, c'est

mal

ce que précise

bien que cela constitue une véritable difficulté pour l'Homme, que c'est peut-être impossible et comme nature et donc cela suppose bien que ces préjugés ont un certain pouvoir, une certaine emprise sur les Hommes dont il est difficile de ne défaire. Il convient donc d'analyser ce qui fait le pouvoir des préjugés, leur ancrage chez l'Homme, afin de potentiellement de construire l'emprise qu'ils ont sur lui. Toutefois, si l'on en arrive à la conclusion que l'Homme juge toujours à partir de préjugés car ces derniers l'entraînent, cela pourrait paradoxalement déconstruire le concept de "jurer", entendu comme une capacité intellectuelle de donner du sens, de mettre en lien. Si l'Homme ne juge qu'à partir d'idées déjà existantes, sans exercer d'esprit critique, alors il ne juge pas en réalité mais fait simplement preuve d'un acte conformiste, il répète une idée pré-conçue, qui est bien souvent assimilée à un jugement mais qui n'est autre qu'une norme collégiale. Il faudrait alors réinterroger la notion de juger et la penser non pas en tant qu'expression d'une opinion mais en tant que capacité intellectuelle et dynamique d'évoluer cette opinion et ce qui la soutient, autrement dit analyser le fondement des préjugés, comment ils agissent sur l'Homme, plus que l'en contenant. L'Homme est-il donc contraint de n'être que l'étage de ses préjugés, ou peut-il s'en servir pour accéder à la véritable machine de l'acte de juger ?

on ne voit pas alors

ce qu'il précise de à quoi

ça peut se faire.

Tout jugement de l'Homme est bien souvent l'expression d'un préjugé et c'est davantage un groupe, un "on" qui juge à travers lui, plus que son esprit lui-même. Chaque jugement, si l'on peut dire autonome et individuelle, est en réalité le fruit de critères collectifs prédefinis. Ce qui nous juge à l'avance, ces préjugés, sont d'abord

seulement précise

des normes, des règles convenues par une société que chacun intègre et qui constitue le fondement de tout jugement. En effet l'acte de juger implique d'avoir des éléments à disposition pour formuler une hypothèse. Mais comme le souligne Mary Douglas, ces éléments dont nous disposons ne sont jamais neutres et dépendent toujours de ce qui est reconnu ou non par une société. Ainsi tout ce qui est au contraire à ce qui est considéré comme acceptable en société, ce qu'elle nomme symboliquement la saleté, sont autant d'éléments qui ne font pas parti du cadre établi, qui ne correspondent pas à la norme collective et qui sont automatiquement rejettés. Mary Douglas montre bien que ce qui est dit "sale" ne l'est pas intrinsèquement, mais selon une représentation car c'est un élément qui brouille et déforme les frontières de l'acceptable convenues par une société. Ainsi, si chaque jugement que l'on émet nous semble spontané, il n'est en réalité que le résultat d'une norme collective, d'une appréciation portée par un "on", devenue l'appréciation majoritaire et normalisée. L'individu ne juge donc jamais de manière autonome, mais relâche un jugement collectif, au sens d'opinion. Il y a donc bien structurellement en lui quelque chose qui prédomine son jugement, qui juge avant que lui ne juge, c'est à dire un préjugé.

Si l'Homme juge toujours en se basant sur un préjugé, il n'en a pour autant pas conscience car l'expérience de jugement qu'il fait est individuelle, ce qui vient troubler la frontière du «on» et du «je».

lorsqu'il juge, l'Homme est bien souvent seul, les forces qui agissent en lui et constituent son jugement ne sont pas en présence et il a lui-même la sensation d'éprouver une expérience personnelle. Ce phénomène vient du fait que ce qui est extérieur à nous est aussi inconsciemment intérieur à nous sans que nous ne le consciousness. A la fin du film le Goût des autres, le spectateur émet indirectement des jugements sur chacun des personnages. Jean Jacques Castella qui nous semble peu cultivé au début du film, négaye l'approbation du spectateur, à

pointe, plutôt l'idée de film clématite et le fait d'adhérer au point de vue sympathique avec une personne je/autre ménage qui il fait des efforts pour s'intégrer dans le monde culturel et antisocial de Clara dont il tombe amoureux. Le spectateur lui-même juge le personnage tout au long du film et si c'est un jugement qui peut sembler personnel car il est extérieur au film et qu'il en fait sa propre interprétation, il y a bien en lui aussi des préjugés qui expliquent le regard évolué qu'il porte sur Castella, à mesure que celui-ci ne rapproche d'un comportement plus valorisé en société. Il y a donc toujours une illusion de jugement personnel car l'expérience est individuelle, mais il s'agit bien d'un "on" qui juge à travers nous chaque fois que nous faisons pourtant l'expérience du "je".

Cette omniprésence de la mortme collestive dans chaque jugement est aussi renforcée par le système qui permet l'énonciation et la formulation d'un jugement. Juger est un acte qui est verbalement réalisée (que ce soit en nous lorsque nous jugeons de quelque chose ou hors de nous lorsque nous partageons ce jugement) et qui n'existe donc qu'à travers la langue. Or, selon Barthes, la langue est elle-même un système constitué de préjugés. En effet, la langue implique d'abord le plus souvent d'affirmer un jugement : parler c'est déjà juger selon Barthes car la langue est affirmante : elle tend à énoncer des affirmations, des vérités, des jugements plus que des négations, des doutes, une suspension de jugement, qui nécessitent des structures grammaticales plus complexes. Or la langue implique un jugement mais pas uniquement sur des préjugés, qui ne sont autres que les mots. Les mots exercent seulement si l'on montre et compris par tous, leur condition d'existence est donc la répétition. Ils ne produisent jamais quelque chose de totalement nouveau et portent donc en eux un préjugé, qui est le fruit du sens qui a été collectivement reconnu. Si parler c'est juger et que parler c'est utiliser des mots qui ne sont rien que de préjugés, alors juger c'est donc toujours affirmer des préjugés. Cela montre que dans le fait même de parler, l'Homme a déjà recours à des préjugés, sans qu'il n'en ait conscience.

↳ AB mais il faut distinguer Structure

Sémantique (mots qui héritent des traits de sens)

et sans même qu'il ait l'impression de juger.

seul p^o
clair

Jusqu'ici, les préjugés semblent conditionner le jugement de l'Homme malgré lui, car il est soumis à des normes culturelles qui sont ancrées en lui sans qu'il n'en ait véritablement conscience. Pourtant, il est bien souvent le principal auteur de ses préjugés. Si l'Homme échappe à juger de la réalité, c'est parce que sa nature le conduit à偏差er nos interprétations et à ne construire des préjugés qui l'empêchent de véritablement juger de manière neutre.

on ne voit pas
bien à quoi cela
peut servir -

que
je

Cette impossibilité de l'Homme de juger sans préjugés pourrait provenir de sa propre nature qui fait qu'il juge les choses non pas dans leur singularité et dans leur objectivité mais selon des schémas de pensée inscrits en lui qui sont l'œuvre de préjugés qui ^{s'inscrivent} ~~s'inscrivent~~ à ~~l'œuvre~~. Ces préjugés sont d'abord le fruit de nos croyances. Lorsque l'Homme juge, il ne fait en réalité que croire. et c'est là l'origine de ses préjugés : au lieu de douter d'une chose, il plaque instinctivement une idée sur celle-ci car il a un besoin permanent d'interpréter les choses qui se présentent à lui et d'y donner sens. Comme le précise Louis de Janvart, l'Homme préfère ainsi se tromper que douter car l'absence de sens suscite une forme d'angoisse. Il est donc bien souvent amené à juger d'une chose non pas en fonction de ses particularités mais en lui appliquant des idées, canachustiques dont il dispose déjà, qui ne correspondent pas nécessairement à la réalité rencontrée. Ce besoin constant d'accorder un sens dans l'immediat à ce qu'il voit est ce qui vient en partie former le jugement : il est constraint de faire appel à des préjugés dans la précipitation mais ~~ses~~ ^{ses} idées sont alors souvent autonomes ^{indépendantes} à la réalité.

Si l'Homme est sans certitude dans l'application de préjugés, c'est aussi

parce que son expérience de la réalité est altérée par l'état de son corps : il juge en fonction en fonction d'expériences sensorielles où celles-ci sont trompeuses et ne sont pas forcément des préjugés c'est à dire des idées préconçues que l'on prend pour réalité. Tomcoff définit l'esprit humain comme un "miroir magique qui dans l'extrait de l'Encyclopédie défigne les réalités". Il met auvin en garde sur le fait que tout ce qui est directement perceptible ou intelligible, souvent grâce aux sens n'est qu'un filtre déformant de la réalité. Ainsi lorsque Platon décrit l'alégorie de la caverne dans laquelle des prisonniers présentés dans une caverne obscure ne voient que des ombres projetées sur un mur, il met en avant le fait que les prisonniers ne laissent trompés par leur expérience sensible et prennent ces apparences pour la réalité alors que ce ne sont que des représentations inexacts de cette réalité, autrement dit des préjugés. Les expériences sensibles qui définissent bien souvent le rapport de l'Homme à la réalité, sont donc moteur de préjugés et l'Homme est auvin amené à ne juger que par la base des préjugés c'est à dire des représentations ~~institutrices~~^{inertes} qui il ne fait de la réalité, qui ne la définissent pas véritablement. C'est donc les expériences sensibles qui rendent en partie les préjugés autant constitutifs du jugement des Hommes.

Cette tendance à pré-juger plus qu'à ne juger est renforcée par le fait que l'Homme juge en fonction de ses passions et analyse donc toute réalité selon ses inclinations. Sa capacité de juger à ~~un instant~~ est donc entravée par le fait qu'il duplique souvent les mêmes schémas sur chaque chose, le jugement qu'il fait de celles-ci est donc en quelque sorte toujours prédestiné par ses affects. Dans son analyse sur l'origine des préjugés, Tomcoff montre auvin que l'Homme est souvent prisonnier de ses passions au moment de juger : l'orgueil qui fait rejeter la nuance, la panique repousse

donc à interagir avec — t.

> cela vous accrocherait peut-être à la veille

quelle + dans leur
conception avec I ?

la difficulté : il ne juge donc pas la chose dans sa complexité mais en fonction de stériles intellecuels prédefinis et permanents. Il juge mais quelque chose en lui a déjà jugé : ce sont nos affects, nos états d'âme, et il échappe donc bien souvent à ce qu'est l'acte de juger au sens d'être capable de mettre en lien des éléments du réel. Il échoue à cette mission car il ne juge pas de la situation particulière.

seul ?

↳ il faut défaire positive + comment

juger en juge alors une telle critique les préjugés

Alors que l'Homme semble naturellement dominé par la force des préjugés qui déterminent son jugement, il est peu probable qu'il parvienne enrichissement à se libérer des préjugés au vu de l'emprise qu'ils exercent sur lui. Il ne pourrait donc peut-être pas juger sans préjugés mais du moins juger de ses préjugés pour parvenir à réduire leur emprise.

on ne voit
pas trop le sens.

= Qu'en sera-t-il pourtant l'au contraire

Juger de ses préjugés serait un moyen d'exercer une véritable capacité de jugement et de revenir à la définition première de ce qu'est juger. Lorsque l'Homme juge sur la base de préjugés, il n'exerce aucune capacité intellectuelle mais formule une opinion. Il n'est pas dans l'acte de juger car il n'est pas actif intellectuellement. Or la capacité de juger pourrait au contraire résider dans une forme d'activité de l'esprit, une capacité à activement répondre d'une situation particulière sans être dans l'application parmi de mèles préétablies. Hannah Arendt évoque cette capacité de juger du particulier comme véritable compétence du jugement. En analysant le procès d'Eichmann et le comportement passif de cet individu qui semble dépourvu de capacité de jugement car il ne parvient pas à prendre conscience de la gravité de la banalité de la Shoah, elle étudie ainsi ce qu'elle nomme la banalité du mal, une forme d'inconscience et d'absence de renhement face à une atrocité commise et en arrive à la conclusion que c'est parce que il est dans l'application

autre Q

ici corps. à l'encontre

de règles, autrement dit de préjugés, d'idées pré-conçues, qui Eichmann ne parvient plus à juger. Ainsi elle invite à prendre conscience de la manie dont les règles structurent le jugement de chacun et encourage l'Homme à produire quelque chose^{de nouveau}. Elle reconnaît en l'Homme une capacité de commencer qui serait la clé pour juger du particulier. Cela nécessite toutefois de juger des règles avant de juger de la chose pour déterminer ce qui il convient le mieux de faire dans une situation particulière. Juger des préjugés, des idées pré-existantes qui structurent nos jugements, c'est donc la première étape pour juger d'une chose. En jugeant des préjugés, il s'en suit qu'une partie de nous en est indirectement libérée puisqu'ils n'existent plus inconsciemment mais sont analysés et véritablement jugés. selon un processus intellectuel ach.^{tp}.

non w -

Au-delà des règles extérieures qui constituent une partie de nos préjugés, c'est aussi en lui que l'Homme doit veiller à analyser ce qui soutient tel ou tel jugement. Cela nécessite donc un retour sur soi, une forme d'introspection qui consiste à aborder comment les préjugés agissent en nous afin de réduire leur pouvoir sur nous.

Socrate apparaît comme un modèle du citoyen qui s'examine malgré les chefs d'accusation que l'on lui porte. Durant son procès, il cherche en effet à se comprendre ^{mal} et fait pour cela un retour sur lui. Juger impliquait donc une certaine forme de mise à distance de ses propres jugements et nécessitait de prendre du recul sur soi, se regarder d'un point de vue extérieur pour examiner ce qui agit à nous. C'est une sorte d'expérience du hors-soi que demande le véritable jugement, qui permet de canaliser, ^{intensifier} les préjugés et amène l'individu à être capable de juger non pas selon ses affects, ses sens, ses croyances mais grâce à une analyse objective de la réalité. En jugeant ce qui soutient spontanément mon jugement, c'est à dire mes préjugés, il devient alors possible de juger non pas se baser sur les préjugés, puisqu'on juge de ceux-ci et non à partir de ceux-ci

mais si
pb au regard
de ce que vous
dites P - X

{ s'applique
mal à
Socrate }

mais comment si c'est meilleure?

Fenna
Fenna

L'Homme semble donc contraint naturellement de juger à partir de préjugés car la société et sa nature humaine font que les préjugés sont constitutifs de ce qu'il est et donc à posteriori de sa manière de juger. Il apparaît donc nécessaire d'analyser l'origine et la force des préjugés qui sont en lui et extérieurs à lui afin de comprendre l'emprise de ces derniers et de s'en défaire, en ne les considérant pas comme supports du jugement mais comme objets du jugement

Sienna
Ferra

Commentaire d'ensemble

Un premier devoir très encourageant, qui montre des acquis solides et une bonne compréhension du sujet. De très bons passages et des analyses fines et un bon usage de références qui sont maîtrisées, même si des points pourraient être précisés. Un effort d'ordre, mais qui est inabouti : vous opposez bien l'exercice d'un jugement libre aux préjugés qui y font obstacle, mais la façon dont on peut opérer cette prise de conscience n'est pas éclairée.

Points sur lesquels s'appuyer

Une bonne qualité de rédaction et un propos clair.

Une bonne maîtrise des références mais les analyses font défaut pour donner corps à vos intuitions.

La méthode de la dissertation est maîtrisée, mais il faut préciser le raisonnement d'ensemble et muscler les articulations du devoir.

Ce qu'il faut essayer de modifier

Trop de répétitions inutiles, de rappels qui ne servent à rien, car votre propos est clair. En supprimant cela, vous pourrez préciser des points importants et gagner encore en densité. L'introduction va dans le bon sens, mais est à réorganiser. La perspective émancipatrice doit être plus interrogée.

Énoncez plus clairement en début de partie, le problème qui va faire l'unité de votre moment.

15,5/20 -> 16,5/20